

RAPPORT

« LES FEMMES DANS LA FILIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

Ce rapport a été remis à *Francine Demichel*, Directrice de l'Enseignement Supérieur au Ministère de l'Éducation Nationale, en octobre 2000, par trois membres de l'association *femmes et mathématiques* :

Laurence Broze, professeure à l'université Lille 3

Huguette Delavault, professeure d'université, représentante de l'AFFDU au réseau Demain la Parité

Julianne Unterberger, professeure à l'université de Reims

et avec la participation, pour les statistiques, de *Sylvie Levillain*, étudiante en MASS à l'université de Lille 3.

Un résumé de ce volumineux rapport (150 pages) est disponible à l'adresse

<http://www.education.gouv.fr/rapport/femsup/resume.htm>

Voici quelques extraits de l'introduction et de la conclusion :

« Ce travail a été entrepris sur la suggestion de Madame Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur au Ministère de l'Éducation Nationale. Il entre dans le cadre des études conduites pour la mise en application de la "Convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif" signée en février 2000 entre la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, d'une part, la Ministre déléguée chargée de l'Enseignement scolaire, la Secrétaire d'État aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle d'autre part.

Le système éducatif est l'un des acteurs essentiels pour la réalisation de l'égalité des chances entre les sexes. Toutes ses composantes sont concernées : les élèves et étudiants et tout leur environnement, parents, enseignants, administratifs, à tous les stades c'est à dire du préélémentaire à l'enseignement supérieur. Ce rapport

concerne l'après-baccalauréat, c'est à dire les étudiants qui se trouvent dans les Universités y compris les Instituts Universitaires Technologiques (IUT), mais aussi dans les Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE). Certains établissements telles les Écoles d'Ingénieurs n'y figurent pas, uniquement pour des raisons de collectes de données. Pour remédier aux inégalités existantes, il est indispensable de considérer l'évolution du système pendant un certain nombre d'années pour dégager les tendances et de faire un état des lieux récent. Cet état des lieux doit comporter non seulement les effectifs et la part des femmes, mais donner une image plus complète de la population étudiée en considérant la répartition par sexe dans les divers domaines, l'origine scolaire, c'est à dire la série de baccalauréat, et l'origine sociale avec le PCS des parents suivant le sexe de l'étudiant. Le croisement de ces deux origines permet de visualiser le recrutement masculin et féminin de chaque filière de l'enseignement supérieur. Une étude de la part des femmes dans plusieurs disciplines suivant la région permet aussi de mesurer les inégalités géographiques concernant la participation des femmes à l'enseignement supérieur.

Ce rapport repose entièrement sur les données fournies par les services du Ministère de l'Éducation Nationale et en particulier de la Direction de la Programmation et du Développement (DPD) qui a fait sur ce sujet de nombreuses études qui ont servi de base à nos réflexions. »

[...]

« Les études sur les étudiants sont nombreuses. La plupart comportent au maximum un chapitre traitant des femmes comme une catégorie particulière parmi d'autres sans croiser cette catégorie, tout de même très spéciale puisqu'elle rassemble plus de la moitié de l'humanité mais aussi des étudiants, avec les autres ; d'autres ne considèrent pas du tout la variable sexe qui pourrait cependant amener des réflexions importantes à une époque où l'on considère que "la participation des femmes à l'activité économique est un puissant facteur d'amélioration de la performance économique des pays développés". Dans ce travail, nous avons mis la place des femmes et les comparaisons avec celle des hommes au centre de nos réflexions, et nous espérons que cela incitera les auteurs à dorénavant considérer la variable sexe, non comme une parmi d'autres, mais comme essentielle et à la croiser avec toutes les autres sans exception.

Le service de la DPD du Ministère de l'Éducation Nationale a un très grand nombre de données informatisées qui mettent en évidence le sexe des étudiants de l'enseignement supérieur. Un très gros effort est fait pour rationaliser et améliorer la collecte de ces données, mais ceci ne concerne encore que les universités. Il est regrettable que l'on ne puisse comparer avec précision les populations des STS, des CPGE et des grandes écoles hors université avec la population des universités, parce que la collecte des données est faite différemment. »

[...]

« L'étude faite sur le profil type des étudiant-e-s montre le recrutement très majoritaire sur le bac S et la catégorie cadres de l'enseignement post-baccalauréat, à l'exception des IUT tertiaires et des STS. Donc, les jeux sont presque totalement faits avant le baccalauréat, c'est-à-dire lors de l'orientation en fin de troisième vers les sections professionnelle, technologique ou générale des lycées, puis à l'entrée en première lors de l'orientation vers l'une des séries du baccalauréat et aussi à partir de la catégorie socioprofessionnelle des parents. »